

De Raymond Vidaller demeurant à Bagueres de Luchon, profession de charpentier, âgé de cinquante cinq ans.  
De Raymond Lapina demeurant à Bagueres de Luchon, Département de la haute Garonne, profession de fondeur, âgé de quarante huit ans.

Lesquels, après qu'il leur en a été aussi donné lecture, ont signé avec nous et le parties Contractants, sauf en dernier lieu pour ce savoir signé, de ce par nous Département requies, le père de la future Epouse qui n'a pu signer à cause de son grand âge & de sa infirmité.

Comte Maleplade  
Walter  
Biarrieu  
vicaire

N<sup>o</sup> 2  
Décès  
de Dominique  
Houbie

Le vingt septième jour du mois de mai an mil huit cent trente un à cinq heures du soir  
acte de décès de Dominique Houbie décédé le jour d'hier dans la maison de Bernarde Escaroux veuve de Pierre Jean Houbie sis à Artigues à quatre heures du matin profession de Cultivateur, âgé de quatre vingt ans, né à Gouaux de Luchon Département de la haute Garonne demeurant à Artigues, veuf, fils de

Dominique à  
Sur la déclaration à nous faite par le sieur Bernard Lopez âgé de vingt neuf ans demeurant à Artigues profession de Cultivateur qui est un ami du défunt. Lecture du présent acte a été faite par nous déclarans & aux témoins, qui ont signé.

Dore

Consté par nous Pierre Biarrieu Maire d'Artigues faisant la fonction d'officier public de l'état civil, soussigné.

Biarrieu

N<sup>o</sup> 3  
Décès  
de Jeanne  
Lafont

Le quatrième jour du mois de Juin an mil huit cent trente un à trois heures du soir  
acte de décès de Jeanne Lafont décédée le jour d'hier dans la maison de son père sis à Artigues, à quatre heures du soir âgé d'un an & sept jours née à Artigues & demeurant, fille de Jean Lafont & de Jeanne Sabie demeurés à Artigues.

Sur la déclaration à nous faite par le s<sup>r</sup> Bernard Lopez âgé de vingt neuf ans, demeurant à Artigues profession de Cultivateur qui est un ami de la défunte, & par le sieur Pierre Lopez âgé de cinquante neuf ans demeurant à Artigues profession de Cultivateur qui a dit être un ami de la défunte.

Lecture du présent acte a été faite par nous déclarans & aux témoins qui ont

404

2<sup>e</sup> figure No 2



Consté par nous Pierre Biarrieu Maire d'Artigues faisant la fonction d'officier public de l'état civil, soussigné.

Biarrieu

Le dixième jour du mois de Juin an mil huit cent trente un à neuf heures du matin.

acte de naissance de Jeanne-rose Souberat née à Artigues, le jour d'hier, deux heures du courant à huit heures du matin, fille de Jean Pierre Souberat Sous-Lieutenant des douanes, chevalier de la légion d'honneur et de Françoise Vintameau résidant à Artigues, Marié.

Le père de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jean Samson dit Mayrau âgé de vingt quatre ans, profession de cultivateur, habitant à Artigues.  
Second témoin, Bernard Dore, âgé de vingt neuf ans, habitant à Artigues. Sur la réquisition à nous faite par le dit Jean Pierre Souberat père de la nouvelle née. Lecture du présent acte a été par nous faite aux parties contractantes & aux témoins qui ont signé.

Samson Dore

Consté par nous Pierre Biarrieu Maire d'Artigues faisant la fonction d'officier public de l'état civil.  
Biarrieu

Le dixième jour du mois de Juillet an mil huit cent trente un à onze heures du matin. Acte de mariage de Jacques Fureat âgé de vingt neuf ans né à Bazas Département des hautes pyrenées, le dix sept du mois de pluviose an Dix de la république française (6 février 1802) ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme qui nous a exhibé profession de Sobatier demeurant à Bazas fils majeur de Pierre Fureat et de Marie Dupuy demeurant à Bazas, vivans; procédant du consentement verbal de ses père et mère.

Et de Collette Despuget âgée de vingt ans née à aspect département de la haute Garonne, le trois du mois de Juin an mil huit cent trente un ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme qu'elle nous a exhibé demeurant à Artigues Département de la haute Garonne fille mineure de Philippe Despuget et de Joseph Noques demeurant à Artigues, vivans; procédant du consentement verbal de ses père et mère.

Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariages faits devant la principale porte de notre maison commune; la première publication le vingt six du mois de Juin de l'an mil huit cent trente un à l'heure de dix du matin et la seconde, le trois du mois de Juillet de l'an mil huit cent trente un à l'heure de dix du matin aussi. Et du certificat du maire d'Azas du six du courant portant que semblables publications ont été publiées et affichées les susdits jours vingt six Juin et trois Juillet sans oppositions.

Le dixième jour du mois de Juillet an mil huit cent trente un à onze heures du matin. Acte de mariage de Jacques Fureat âgé de vingt neuf ans né à Bazas Département des hautes pyrenées, le dix sept du mois de pluviose an Dix de la république française (6 février 1802) ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme qui nous a exhibé profession de Sobatier demeurant à Bazas fils majeur de Pierre Fureat et de Marie Dupuy demeurant à Bazas, vivans; procédant du consentement verbal de ses père et mère.

Consté par nous Pierre Biarrieu Maire d'Artigues faisant la fonction d'officier public de l'état civil.